
Lettre de Fouché à Collot d'Herbois, membre du comité de Salut public, sur la prise de Toulon, lors de la séance du 4 nivôse an II (24 décembre 1793)

Joseph Fouché

Citer ce document / Cite this document :

Fouché Joseph. Lettre de Fouché à Collot d'Herbois, membre du comité de Salut public, sur la prise de Toulon, lors de la séance du 4 nivôse an II (24 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 262;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37392_t1_0262_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« Argod, chef du 5^e bataillon des Bouches-du-Rhône, a été fait adjudant général chef de brigade.

« Enfin Le Clerc, chef de l'état-major, porteur de cette dépêche, a été fait adjudant général chef de bataillon; il a montré dans cette journée une grande activité et beaucoup de talents militaires. J'invite le comité à le consulter sur notre état de situation.

« J'espère que le comité de Salut public ratifiera toutes ces nominations, qui sont le prix de la valeur et du mérite. Je suis désespéré que des lois formelles m'empêchent d'élever au rang d'officiers de braves soldats que j'ai vus combattre à mes côtés et qui ont bien mérité de la patrie; leur proposer de l'argent, ce serait leur faire injure (1).

« Nous le répétons, Toulon ne peut tenir, le courrier qui vous apportera la nouvelle de cette conquête suivra de peu d'heures le citoyen Le Clerc.

« Salut et fraternité.

« PAUL BARRAS.

« J'apprends que la redoute du Cap-Brun est en notre pouvoir, et que deux bataillons républicains occupent les hauteurs.

« Sugny, chef de bataillon, commandant d'artillerie, et La Harpe, chef de bataillon, commandant le 35^e régiment, ont été faits chefs de brigade.

« PAUL BARRAS.

« La redoutable forteresse Malbousquet est à nous; Pomet a sauté; la redoute Blanche est évacuée, victoire sur victoire! Ça a été, ça va, ça ira! Le Cap-Brun est occupé par les Français. »

IV.

Fouché à Collot d'Herbois, son collègue et son ami, membre du comité de Salut public (2).

« Et nous aussi, mon ami, nous avons contribué à la prise de Toulon en portant l'épouvante parmi les lâches qui y sont entrés, en offrant à leurs regards des milliers de cadavres de leurs complices.

« La guerre est terminée si nous savons mettre à profit cette mémorable victoire. Soyons terribles pour ne pas craindre de devenir faibles ou cruels; anéantissons dans notre colère, et d'un seul coup, tous les rebelles, tous les conspirateurs, tous les traîtres pour nous épargner la douleur, le long supplice de les punir en rois.

« Exerçons la justice à l'exemple de la nature, vengeons-nous en peuple, frappons comme

(1) Dans l'original, à la suite de cette phrase, on lit cette autre phrase qui a été rayée : « Peut-être devrions-nous leur offrir, à l'exemple des Romains, les lieux que nous allons conquérir, c'est une idée que je vous soumets. »

(2) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 860, pièce 11; *Moniteur universel* [n° 95 du 5 nivôse an II (mercredi 25 décembre 1793) p. 383, col. 1]; *Premier Bulletin de la Convention* du 4^e jour de la 1^{re} décade du 4^e mois de l'an II de la République [mardi 24 décembre 1793].

la foudre et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté.

« Que de toutes parts les perfides et féroces Anglais soient assaillis, que la République entière ne forme qu'un volcan qui lance sur eux la lave dévorante; que l'île infâme qui produisit ces monstres qui n'appartiennent plus à l'humanité soit à jamais ensevelie sous les flots de la mer.

« Adieu, mon ami, les larmes de la joie coulent de mes yeux, elles inondent mon âme. Le courrier part, je t'écrirai par le courrier ordinaire.

« FOUCHÉ.

« P.-S. Nous n'avons qu'une manière de célébrer la victoire, nous envoyons ce soir 213 rebelles sous le feu de la foudre.

« Des courriers extraordinaires vont partir dans le moment pour donner la nouvelle aux armées. »

V.

« Ollioules, le 27 frimaire, l'an II de la République, une et indivisible.

Fréron à Moyse Bayle (1).

« A peine avons-nous eu, mon cher ami, rétabli la tranquillité à Marseille, par les dernières mesures dont je t'ai fait part, et nous être assurés que nous ne serions point troublés sur nos derrières, que Barras et moi, nous sommes partis pour l'armée de Toulon, lui à la Farède, près La Poype, moi auprès de Dugommier, ne voulant pas paraître à la division de La Poype, pour ne pas donner de prise à la calomnie, qui eût mis à profit cette réunion. A peine réuni avec mes collègues Saliceti, Robespierre jeune et Ricord, nous avons résolu l'attaque générale; tu connaîtras les détails et nos succès aussi rapides qu'inespérés par notre lettre au comité de Salut public; je te réponds que les généraux et les représentants du peuple ont fait leur devoir dans cette journée mémorable, qui décide de la prise de Toulon. Saliceti et Robespierre ont marché avec la première colonne; j'ai rallié la seconde avec Ricord; elle avait été saisie d'une terreur panique par des cris de : *Sauve qui peut! A la trahison!* La tête s'est repliée en désordre sur le centre qui a fait 200 pas rétrogrades, et la confusion s'est mise dans les rangs. Plus de 300 fuyards ont jeté leurs armes. Je me suis précipité avec Ricord au milieu des baïonnettes; là, j'ai harangué la colonne composée de 4,000 hommes; je lui ai parlé avec véhémence. On ne voulait pas me reconnaître; il faisait une obscurité profonde; la pluie tombait par torrent, l'écharpe de mon chapeau ne pouvait être aperçue. Quand je dis que j'étais représentant du peuple, un officier me mit le pistolet sous la poitrine; je continuai mon discours, et je leur ordonnai, au nom de la patrie, de se rallier.

(1) *Second Bulletin de la Convention nationale* du 4 nivôse an II (mardi 24 décembre 1793). D'après le *Journal de Perlet* [n° 459 du 5 nivôse an II (mercredi 25 décembre 1793) p. 197] cette lettre fut lue à la Convention par Moyse Bayle.